

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

Article 20 - MEDECINE INTERNE

" **Art. 20. § 1er.** Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste dans une des spécialités relevant de la pathologie interne:

...

"f)bis les prestations relevant de la spécialité en neurologie :"

...

" 477573 Examen neuropsychologique K 90

L'acte est réalisé par un médecin spécialiste en neurologie, en psychiatrie ou en gériatrie.

La partie technique de l'examen peut être réalisée par un psychologue compétent en neuropsychologie.

L'acte est indiqué pour le diagnostic d'une maladie d'Alzheimer accompagnée de troubles neurocognitifs légers.

L'acte dure au moins 45 minutes et recherche au moyen de tests validés et détaillés des déficits cognitifs dans les domaines :

- a) la mémoire;
- b) le langage;
- c) l'attention;
- d) le fonctionnement visuo-spatial;
- e) les fonctions exécutives.

La prestation est cumulée à une prestation pour bilan diagnostic spécialisé de la démence (102933, 102992)."

" 478321 [Surveillance neurologique peropératoire pendant une opération neurochirurgicale du système nerveux central consistant au moins en une surveillance des potentiels évoqués moteurs \(MEP\) et/ou des potentiels évoqués somatosensoriels \(SSEP\) et/ou une surveillance par EMG du trajet intradural d'un nerf crânien, tout ceci en continu, avec rédaction obligatoire d'un rapport médical qui contient au moins un tracé préopératoire, peropératoire et postopératoire ainsi que l'indication](#) K 699